

Précisions à propos du concours de recrutement de conseillers pédagogiques

A la suite de la publication sur certains sites électroniques d'informations erronées selon lesquelles la candidature au concours de recrutement des conseillers pédagogiques et des conseillers pédagogiques-adjoints est ouverte au public, le ministère de l'Éducation précise, jeudi 23 Juin 2011, dans un communiqué, qu'il s'agit d'un concours interne destiné uniquement aux candidats parmi les agents du ministère.

Source : TAP